



**World Scout Bureau, European Regional Office
Bureau Régional Européen, Mondial du Scoutisme**

Rue Henri-Christiné 5
PO Box 327
1211 Geneva 4 Plainpalais
Switzerland

Phone (+41 22) 705 11 00

Fax (+41 22) 705 11 09

Email europe@scout.org

Web scout.org/europe

Brussels / Bruxelles

Avenue Porte de Hal 38
1060 Bruxelles
Belgium

Phone (+32 2) 534 33 15

Fax (+32 2) 534 16 54

AUX:

**Commissaires internationaux et Contacts
principaux des OSN et ASN de la Région
Européenne du Scoutisme**

Circulaire 8/2012

25 juin 2012

Date limite – 30 juillet 2012

**Faciliter la participation des OSN et ASN aux événements européens
Appel aux partenaires pour se joindre à un projet de financement : North-South
Network Meeting 2013.**

Chers amis et chères amies,

Pour faciliter la participation des OSN et ASN aux événements régionaux, le bureau régional essaie d'obtenir des fonds provenant de sources externes, et l'une des principales sources de financement pour les activités Scoutes en Europe est le Programme 'Jeunesse en action' de la Commission européenne.

Lorsque nous souhaitons soumettre une demande de financement pour nos activités, nous devons avoir un certain nombre d'organisations partenaires. Ce sont ces organisations partenaires qui reçoivent une aide financière. Pour se qualifier comme une organisation partenaire, les OSN ou ASN doivent remplir le formulaire « Accord préliminaire du partenariat » pour l'activité concernée. Seuls les participants provenant des organisations partenaires sont considérés comme une partie du projet officiel et peuvent être remboursés (d'autres personnes peuvent participer, mais sans accès à l'aide financière).

Quels coûts peuvent être couverts par le financement ?

- Frais de voyage des participants : 70% des frais de déplacement entre le domicile et le lieu de l'activité par le moyen le moins cher (classe économique dans les avions ou 2e classe dans les trains)
- Frais d'hébergement et de nourriture : EUR 71.00 x nombre de nuits x nombre de participants officiels
- Frais exceptionnels : tous les frais directement liés à des jeunes ayant moins d'opportunités ou ayant des besoins spéciaux, et les frais justifiés par la nature particulière de l'activité ; les frais de visa

Cela signifie que, si vous êtes une organisation partenaire, vos participants auront trois principaux avantages :

- **Seulement 30% des frais de déplacement doivent être financés par le participant l'OSN/l'ASN**
- **Pas de frais d'inscription ou réduction significative**
- **Les frais liés à l'obtention d'un éventuel visa sont couverts**

Dans le cas actuel, la demande de financement dans le cadre du programme 'Jeunesse en action' sera soumise au niveau national par le Mouvement Scout de Suisse.

Merci de noter que au-delà des pays de l'UE, les ASN et OSN des pays suivants peuvent également être partenaires: Islande, Liechtenstein, Norvège, Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Autorité palestinienne de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, Syrie, Tunisie, Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, Moldova, Fédération de Russie, Ukraine.

Si votre OSN ou ASN est intéressée de participer à :

- **Le prochain North-South Network Meeting** qui se déroulera en Suisse, lieu à déterminer, du 14 au 17 mars 2013.

Et veulent recevoir un soutien financier, merci de :

Remplir et signer le "Identification of partners form" (Annex A) et l'envoyer par courriel à Marguerite Potard (mpotard@scout.org). Après réception du document remplis, vous serez recontacté pour signer la copie originale de l'accord préliminaire de partenariat.

La date limite pour recevoir votre PPA remplis et signés est le 30 juillet 2012.

Ne signez l'accord et devenez partenaire de ce projet uniquement si votre OSN/ASN est vraiment prêt à participer à l'événement. En signant l'accord vous acceptez d'inscrire et d'envoyer des participants de votre OSN/ASN. Si vous signez mais n'inscrivez ni envoyez des participants, vous allez peut-être créer des difficultés dans la gestion du projet.

Les accords préliminaires pour être partenaire seront acceptés sur la base de « premier arrivé, premier servis ». La demande de subvention sera déposée à l'Agence Suisse du programme Jeunes en Action. Le bureau informera du résultat, les organisations partenaires au projet.

Si vous avez besoin de plus d'information, merci de me contacter : <mailto:amasson@scout.org>.

Cordialement,



Alix Masson
Director External Relations and Funding
WOSM Europe Region